

«Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 9 décembre 2019 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2020
 - 2.1 Budget de fonctionnement 2020
 - 2.2 Budget des investissements 2020
 - 2.2.1 Equipements informatiques
 - 2.2.2 Réfection route du Chanex, Corbières + réfections diverses, Villarvolard
 - 2.2.3 Création trottoir route du Vanel
 - 2.2.4 Adduction eau – bouclage route du Vanel, Corbières
 - 2.2.5 Adduction eau – bouclage Planchasse, Villarvolard
 - 2.2.6 Réfection conduite intercommunale – eaux usées
 - 2.2.7 Rives du lac – aménagement
 - 2.2.8 Réfection chalet Le Perré
 - 2.2.9 Réfection tavillons chalets Les Fossalets et La Générale
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
 - 2.5 Vote finale des budgets d'investissements
3. Election d'un membre à la commission d'urbanisme
4. Reprise des routes des Fornys et Planchasse
5. Règlement sur les naturalisations
6. Règlement et barème relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires
7. Règlement communal sur la gestion des déchets urbains
8. Information et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture dix jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal